

# Les minières néolithiques de Spiennes

## Valorisation d'un patrimoine mondial

Le site des minières néolithiques de silex de Spiennes est un site majeur du patrimoine belge. A ce titre, il est classé parmi les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis l'an 2000.

Afin d'en marquer l'accès, la ville de Mons a décidé de lancer la construction d'un pavillon d'accueil à l'aplomb de l'entrée des mines (on y entre par un puits vertical).

La solution retenue est une structure métallique extrêmement légère et dépourvue de tout ornement.

Le bâtiment se présente sous la forme d'un rond (vu en plan) de 32 mètres de diamètre. La structure de toiture est composée d'une résille perpendiculaire de poutres espacées de 5 mètres.

Les colonnes de structure sont disposées de manière à dégager au maximum les espaces des fouilles archéologiques. La plus grande portée entre colonnes est de 20 mètres.

Un espace d'accueil pour les visiteurs ainsi qu'un espace d'exposition sont réalisés à l'aide d'un plancher métallique collaborant.

Pour stabiliser horizontalement le bâtiment, la forme circulaire de la façade est judicieusement mise à contribution par l'intermédiaire d'une série de contreventements métalliques réalisés à l'aide de câbles. Les autres contreventements sont camouflés dans des cloisons intérieures si bien qu'aucun de ces éléments ne vient perturber l'espace des fouilles.

**Maître de l'ouvrage** : Ville de Mons.

**Architecte** : Holoffe & Vermeersch.

**Situation** : rue du Point du Jour à Spiennes (BE).

**Début des études** : 2010.

**Réalisation des travaux** : 2012 - 2014.

**Coût des travaux** : 1 467 000 euros htva dont 700 000 euros pour la stabilité.

**Mission** complète de stabilité et de techniques spéciales.

